Le Fonds mondial
De lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme
CCM-COTE D'IVOIRE

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
Union - Discipline - Travail

LE PRESIDENT

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF

Date : 14 mars 2019
Lieu : Petite salle de réunion du CCM Côte d'Ivoire
Heure de début : 11 h 45 mn Heure de Fin : 14 h 34 mn

OBJET
Compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif

Présents	Copie pour information
- Dr. OUATTARA Djénéba - M. ADOU Kouabenan - M. COULIBALY Yaya - M. KAH Mléi - Dr. OUATTARA Sanga M. - Mme N'GUESSAN Pulchérie	▪ Membres du Bureau Exécutif ▪ Equipe Pays Fonds Mondial ▪ Membres du CCM Côte d'Ivoire

Ordre du jour
1. Validation du CR de la réunion du BE du 12 février 2019 2. Informations 3. Point du renouvellement (point de la situation avec les trois OSC, prochaines étapes) 4. Point du déménagement et prochaines étapes 5. Validation de la proposition d'ordre du jour de l'AG du 28 mars 2019 6. Divers
1- Lecture et validation du compte rendu de la réunion du 12 février 2019
Le compte rendu de la réunion du Bureau Exécutif du 12 février 2019, lu a été validé sous réserve de la prise en compte des observations et suggestions apportées Cf. annexe.
2. Informations
Les informations portant sur les rencontres et les activités qui se sont déroulées du 13 février au 21 mars 2019 ont été passées en revue. Lesdites informations n'ont pas fait l'objet d'échanges particuliers.
3. Point du Renouvellement des membres
Le secrétaire Permanent a rappelé que depuis la dernière réunion du BE du 12 février 2019, le taux de renouvellement (72%) n'a pas évolué. Le suivi pour la finalisation du processus est effectué régulièrement.

En ce qui concerne le secteur public, des courriers de relance ont été retransmis et des appels téléphoniques émis pour le suivi.
Pour les trois réseaux des Organisations de la Société Civile (COLTMR, COSCI et ROLPCI), les médiations sont en cours pour la reprise du processus. Mme SARAN de l'ambassade de France et l'Iman KONE Arouna de la plateforme des organisations de la société civile ont été sollicités pour une médiation. Une prochaine rencontre se fera afin de discuter sur les modalités de la reprise des élections.

Recommandation

- Poursuivre la médiation pour la reprise des élections des trois OSC concernées

4. Point du déménagement et prochaines étapes

Le Secrétaire Permanent a rappelé à tous les membres du BE que depuis le 28 février 2019 l'aménagement du CCM-Côte d'Ivoire dans un nouveau local est effectif. Toutes les résiliations concernant l'ancien local ont été achevées. L'huissier de Justice s'est chargé de la remise de clef au cabinet BTM en charge de la gérance de la villa.
En ce qui concerne le nouveau local, des travaux relevés après l'état des lieux sont en cours d'éxécution au compte du propriétaire. Les mutations pour les différents abonnements sont en cours.
Les prochaines étapes consisteront à doter le service d'Internet, de téléphone fixe et d'autocommutateur, les affichages des différents tableaux de gouvernance se feront dans les meilleurs délais.

Recommandations

- Poursuivre les travaux nécessaires pour améliorer les conditions de travail des agents (Climatiseurs, électricité, plomberie, etc..)

5. Validation de la proposition de l'ordre du jour de l'Assemblée Générale de mars

Un ordre du jour pour la prochaine AG a été proposé par le Secrétaire Permanent aux membres du BE. Cette AG s'articulait autour de la validation de l'évaluation du Secrétariat Permanent 2018, du point du suivi stratégique du semestre et du point du renouvellement à la fin de la période défini par l'Assemblée Générale du CCM-Côte d'Ivoire pour l'organisation d'une AG élective.
A la suite des analyses de la proposition et des échanges, le BE a demandé qu'aucune AG ne soit organisée avant la fin du processus de renouvellement des membres. Cette proposition d'ordre du jour n'a donc pas fait l'objet de discussions.

6. **Divers**

Au titre des divers, le Secrétaire Permanent a signifié qu'un acte de vandalisme a été perpétré sur la PRADO Blanche du CCM-CI après le déménagement de l'ancien site. Il a également rappelé que deux motos acquis sur les subventions paludisme sont toujours au CCM-CI et que leur avis nous obligerait.
Sur la question des immobilisations, le Bureau demande que les courriers de demande d'appui en matériel roulant adressés par les organisations de la société civile au CCM-Côte d'Ivoire soient traités et que ces immobilisations leur soient octroyés en fonction des activités qu'ils mènent et des besoins. Elle a rappelé que l'un des rôles du CCM-Côte d'Ivoire est le renforcement des capacités des organisations de la société civile.

Recommandations

- Traiter les courriers adressés par les OSC pour les demandes d'appui en matériel roulant

Rédigé le : 19 mars 2019 Nom: Mme N'GUESSAN Pulchérie

Validé le : 28 mai 2019

Dr. OUATTARA DJENEBA **Signature :**

Fonds Mondial de la Lutte Contre le SIDA, la Tuberculose et le Paludisme * Côte d'Ivoire *
CCM-CÔTE D'IVOIRE
Le Président

Annexes : Corrections apportées au Compte Rendu de la réunion du 12 Février 2019

Page 3 : Ligne 68 utiliser le verbe faire au lieu du verbe relever
Ligne 72 accordé « patients »

Page 4 : ligne 92 « faire un plaidoyer »
Ligne 97 à 100 reformuler les recommandations